



# Réunion de Quartier du 11 mai 2019

L'Avenir-Le Bois Prieur- L'Espérance- Lafayette- Les Ascott-Le Vieux  
Pays- La Forge-Le Verger-Les Terres Rouges.



# CIRCULATION et STATIONNEMENT



# Circulation

## Question :

- Est-il possible d'installer des ralentisseurs avenue Maurice de Vlaminck?
- Serait-il possible d'installer un miroir à l'entrée du 3 Avenue Maurice de Vlaminck ?

**Réponse :** Il y a des passages de bus sur cet axe, il est donc impossible d'installer des ralentisseurs.

Nous sommes favorables à l'installation de miroir.



# Circulation

## Question :

- Bois Prieur : Angle rue Ancel de Garlande/Avenue Camille Saint-Saëns.

Afin d'éviter la circulation de véhicules à moteur (motos, quads) dans l'allée de la forêt ainsi que les dépôts sauvages peut-on installer une caméra de surveillance?

**Réponse :** L'installation d'une caméra devra faire l'objet d'une étude en fonction de la configuration des lieux . De plus, nous vous rappelons de la gestion de la forêt par l'ONF ONF à cet endroit.

Est-il envisageable de remettre des panneaux :

- « interdit de stationner » devant la barre d'entrée de l'allée de la forêt précisant accès véhicules de secours.
- Repositionner des panneaux de limitation de vitesse aux entrées du Bois Prieur?

**Réponse :** Des Panneaux « interdit de stationner » et de limitation de vitesse peuvent-être repositionnés, il faudra définir l'endroit.



# Circulation

## Question :

La question concernant le prolongement du sens unique dans la quatrième avenue, est-elle toujours à l'étude ?

**Réponse :** Quand cela a-t-il été étudié ? De plus, il est très complexe de changer le sens de circulation d'une rue. Il faut l'accord unanime de toutes les personnes concernées.



# EQUIPEMENTS



# Equipements

## Question :

Quand débiteront les travaux des éclairages publics dans le verger ?

## Réponse :

Cela débutera mi-mai. Nous installerons des LED (très peu énergivores)



# Cadre de Vie





# Cadre de vie

## Question :

Parc des sources :

Il faudrait effectuer la remise en état d'une clôture dégradée et s'occuper des arbres morts dont les branches dénaturent le parc.

## Réponse :

De quelle clôture s'agit-il ? S'il s'agit d'une clôture délimitant un jardin privatif, nous faisons systématiquement des courriers aux propriétaires concernés. De même pour les branches qui dépassent.



# Cadre de vie

## Question :

Pourriez vous donner des informations sur le projet concernant le bâtiment qui abrite les locaux du bureau de police et des Restos du Cœur.

Réponse : Une procédure de déclassement des locaux est en cours.



# Cadre de vie

## Question :

- j'habite au 1 rue La Pérouse, résidence le Berlioz. Mon appartement donne sur le parc des Sapins, lui-même face à l'école. Il est fréquent aux beaux jours et lors des vacances scolaires que des jeunes (et moins jeunes) occupent le parc en soirée jusqu'à tard dans la nuit. Le nouveau parc est soumis à des horaires et fermé à clef.

Pourrait-on procéder de même pour le parc des Sapins ?

## Réponse :

La copropriété doit s'occuper de la fermeture de « son parc »



# Cadre de vie

## Question :

Questions sur le parc urbain :

- Est-il possible d'avoir des rondes de police dans le parc en journée (surtout le weekend), afin de faire respecter l'arrêté municipal affiché à l'entrée de celui-ci et le bien être des habitants ?
- Pourrait-on imposer un planning d'arrosage réguliers pour la végétation, à la société qui les a planté, celle-ci étant en train de dépérir ?
- L'implantation d'un parking à vélo à l'entrée du parc ne serait-il pas indispensable afin de faire respecter l'interdiction et préserver l'équipement ainsi que la végétation ?

**Réponse :** La police passe régulièrement en journée. Nous ferons un rappel.

Végétation : il y a ponctuellement des problèmes de reprise en effet, cependant, ceux-ci sont garantis un an et seront remplacés par l'entreprise pour ceux qui sont en train de dépérir.

L'installation d'un parking à vélos à l'entrée du parc sera étudiée.



**Merci de votre attention**